

Première caractérisation des industries lithiques du 3^e millénaire en Centre-Nord de la France

Les armatures de flèches de la fin du 4^e et du 3^e millénaire dans le bassin de la Seine

Caroline RENARD

Résumé

À partir de la documentation réunie par le Programme Collectif de Recherche sur le 3^e millénaire dans le Centre-Nord de la France, une étude a été menée sur les armatures de flèches de la fin du 4^e et du 3^e millénaire av. J.-C. dans le bassin de la Seine. Cet article présente notamment la typologie établie et les résultats liés aux trois thèmes abordés : les types d'armature et l'attribution chronologique des sites, la répartition géographique des types d'armature, les types d'armature et la nature de l'occupation.

Abstract

From documentation collected by the "Programme Collectif de Recherche" on the third millennium BC in the Centre-North of France, a study was undertaken on arrowheads of the end of the fourth and of the third millennium BC in the Seine basin. This article presents in particular the typology and results stemming from three topics studied: kinds of arrowheads and chronological attribution of the sites, geographical distribution of arrowheads, types of arrowheads and the nature of occupation.

1. INTRODUCTION

Dans le bassin de la Seine, la première caractérisation des industries lithiques s'est faite en partie par le biais d'un mémoire de D.E.A., traitant des armatures de flèches de la fin du 4^e et du 3^e millénaire av. J.-C. Lors de la mise en place du Programme Collectif de Recherche sur le 3^e millénaire dans le Centre-Nord de la France (coordonné par L. Salanova et R. Cottiaux), les objectifs pour l'étude de l'industrie lithique étaient de sélectionner rigoureusement les séries, puis de « comprendre en quoi l'abondance d'un type d'outil sur un site peut être un fait culturel ou correspond à un environnement particulier, ou bien est lié à un geste technique », de « valider ou d'invalider les "fossiles directeurs", c'est-à-dire définir ces objets à valeur de "marqueurs culturels" » (Salanova *et al.*, 2000). L'armature de flèche fait partie de ces derniers. En attendant une étude typologique et technologique des séries dans leur ensemble, nous nous sommes attachés à ce seul trait.

Depuis le Néolithique ancien jusqu'au Chasséen, il semble que les armatures soient de forme triangulaire ou trapézoïdale et qu'il n'existe pas une grande variété de types. Mais, vers la fin du Chasséen apparaît un nouveau modèle : l'armature à pédoncule et ailerons. Avec elle,

on observe au cours de la fin du Néolithique une diversification morphologique. C'est précisément pour cette variabilité que nous avons choisi d'étudier cet outil : on suppose que certains types sont porteurs d'une information culturelle, c'est-à-dire qu'ils sont spécifiques à une zone et/ou à une durée de temps et/ou à un contexte d'occupation. Investir du temps, de l'énergie et de la matière première pour modifier ou créer une nouvelle morphologie d'armature n'est pas anodin, et les variations que l'on observe ont une signification. De plus, l'apparition de l'armature à pédoncule et ailerons intervient dans un contexte particulier où l'on suppose l'existence d'échanges de biens sur des longues distances (silex turonien supérieur de la région du Grand-Pressigny, roches alpines et armoricaines, cuivre) et où l'on observe de nouvelles habitudes lors de l'inhumation des défunts (objets enterrés liés à un individu). On a donc choisi d'étudier les armatures de flèches pour leur variabilité morphologique, pour le contexte particulier où elles apparaissent mais aussi pour deux autres raisons : il n'existe pas de synthèse sur ce thème qui prenne en compte les découvertes récentes du Bassin parisien et on dispose d'une documentation conséquente et déjà en partie triée grâce au Programme Collectif de Recherche sur le 3^e millénaire.

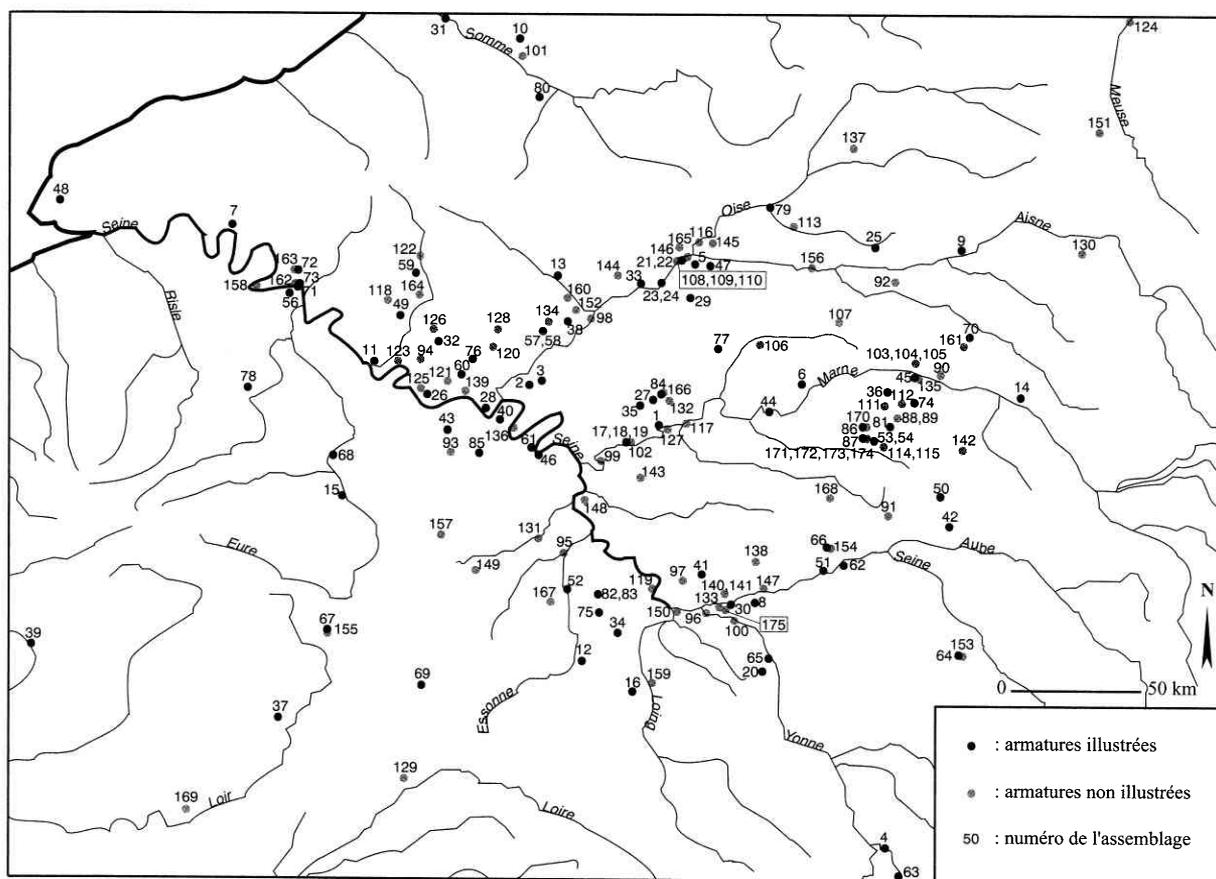


Fig. 1 — Répartition des assemblages comprenant des armatures illustrées ou non.

2. PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE

La zone étudiée est celle drainée par la Seine et ses affluents, coïncidant avec le bassin sédimentaire de Paris (fig. 1). L'ensemble est formé par les régions d'Île-de-France, de Picardie, de Haute-Normandie et des départements d'Eure-et-Loir, du Loiret, du Loir-et-Cher, de l'Yonne, de la Marne, de l'Aube et des Ardennes. D'un point de vue chronologique, les armatures étudiées ici (toutes en silex) proviennent d'occupations fouillées, attribuées à la fin du 4^e et au 3^e millénaire. Dans notre zone, ces treize siècles environ sont divisés en trois périodes (nommées d'après la terminologie française) :

- le Néolithique récent qui est assimilé au groupe de Seine-Oise-Marne (ou SOM);
- le Néolithique final avec le Gord dans le bassin de la Seine puis le Campaniforme (ces groupes ne possèdent pas la même extension géographique et n'évoluent pas en même temps);
- le Bronze ancien que l'on identifie au Groupe des Urnes à Décor Plastique (GUDP). Les occupations attribuées à ce groupe ont

été écartées car sa définition, ses limites géographiques et chronologiques sont toujours incertaines.

Cette étude est le fruit de recherches bibliographiques et aucune armature n'a été observée directement. Les objectifs qui sont fixés sont donc adaptés à cette contrainte. Le premier d'entre eux est de donner un état de la documentation, de la trier et de conserver les éléments exploitables. Dans un second temps, les principaux types d'armature présents à la fin du 4^e et au 3^e millénaire sont définis. Ensuite, les recherches ont pour but d'apporter des éléments de réponse à trois questions de base :

- peut-on distinguer des types présents à l'échelle du groupe culturel ?
- que suggère la répartition géographique des types ?
- les types présents varient-ils en fonction de la nature de l'occupation ?

Après avoir achevé l'inventaire, l'attribution culturelle de chaque occupation a été vérifiée et corrigée. Cette étape est indispensable car on ne peut prendre en compte les datations

proposées par G. Bailloud (1974), qui reposent plus sur l'architecture du monument que sur son mobilier. Pour résoudre ce problème, nous nous sommes basés sur la présence de certains éléments caractéristiques qui ont permis d'attribuer chaque occupation à un ou plusieurs groupes culturels. Une liste de ces éléments a été établie par P. Chambon et L. Salanova (Chambon & Salanova, 1996), à partir du mobilier découvert en contexte sépulcral dans le bassin de la Seine. L'attribution chronologique s'est faite sur la base du mobilier diagnostique présent, sans tenir compte de l'attribution culturelle généralement admise de certaines armatures. Elles ne sont donc pas datées *a priori*, mais uniquement par rapport au mobilier diagnostique présent.

Une étude rigoureuse des assemblages permet de les classer selon la précision de leur attribution culturelle. Quatre catégories sont définies :

- assemblages de catégorie A, dont le matériel est attribué à une seule période et à une seule culture de la fin du Néolithique ;
- assemblages de catégorie B, dont le matériel est attribué à plusieurs périodes et donc à plusieurs cultures de la fin du Néolithique ;
- assemblages de catégorie C, dont le matériel est attribué à plusieurs périodes et à plusieurs cultures du Néolithique ancien (voire du Mésolithique) ou moyen et de la fin du Néolithique ;
- assemblages de catégorie D, dont le matériel est impossible à attribuer.

Selon la question posée, on choisit d'étudier l'une ou l'autre catégorie d'assemblages. Concernant l'attribution culturelle des armatures, il est indispensable de prendre en compte celles issues d'occupations datées avec précision, donc de catégorie A. Les cartes de répartition présentent les types mentionnés sur les assemblages de catégories A et B afin de montrer d'éventuels courants d'influences à la fin du 4^e et au cours du 3^e millénaire. Pour aborder la représentation des classes et des types d'armatures en fonction de la nature de l'occupation, nous examinons les assemblages de catégories A et B.

Sur les 175 occupations recensées, on dénombre au moins 1929 armatures de flèches. Concernant les 87 occupations pour lesquelles certaines armatures sont dessinées, il y en a au minimum 1269. On possède une illustration pour 745 d'entre elles, mais seules 638 sont lisibles :

- 68 proviennent des 13 assemblages de catégorie A ;
- 394 proviennent des 43 assemblages de catégorie B ;
- 58 proviennent des 8 assemblages de catégorie C ;
- 118 proviennent des 23 assemblages de catégorie D.

La typologie a été établie à partir des 462 armatures issues des 56 assemblages de catégories A et B (assemblages attribués à une ou plusieurs cultures de la fin du Néolithique).

3. PRÉSENTATION DE LA TYPOLOGIE

Une typologie des armatures de flèches a été établie. Elle regroupe deux familles (les armatures « perçantes » et les armatures « tranchantes »), sept classes (les armatures à pédoncule et ailerons, losangiques, triangulaires, foliacées, trapézoïdales, atypiques et les fragments d'armatures). Celles-ci se subdivisent en types et sous-types (fig. 2). Ce classement, adapté au mobilier du bassin de la Seine, est inspiré des typologies de M. Honegger (Honegger, 2001) et de S. Saintot (Saintot, 1998).

La typologie regroupe deux familles, sept classes, divisées en types, eux-mêmes subdivisés en sous-types :

- la forme de la partie supposée « active » détermine la famille : extrémité pointue pour les « perçantes » (classes 100 à 400) et fil plus ou moins large pour les « tranchantes » (classes 500) ;
- la forme générale de l'armature détermine la classe (symbolisée par le chiffre des centaines : 100, 200 ...) ;
- les variations majeures (établies sur l'aspect des ailerons, de la base, sur les variations moins sensibles de la forme générale) déterminent le type (symbolisé par le chiffre des dizaines : 110, 120, 210 ...) ;
- les variations mineures (établies sur la délimitation des bords) déterminent le sous-type (symbolisé par le chiffre des unités : 111, 112, 121 ...).

Voici la définition de chacune des classes et des types (fig. 2).

100. Armature à pédoncule et ailerons : les pointes de flèche de cette classe se caractérisent par des ailerons marqués et bien séparés du pédoncule.

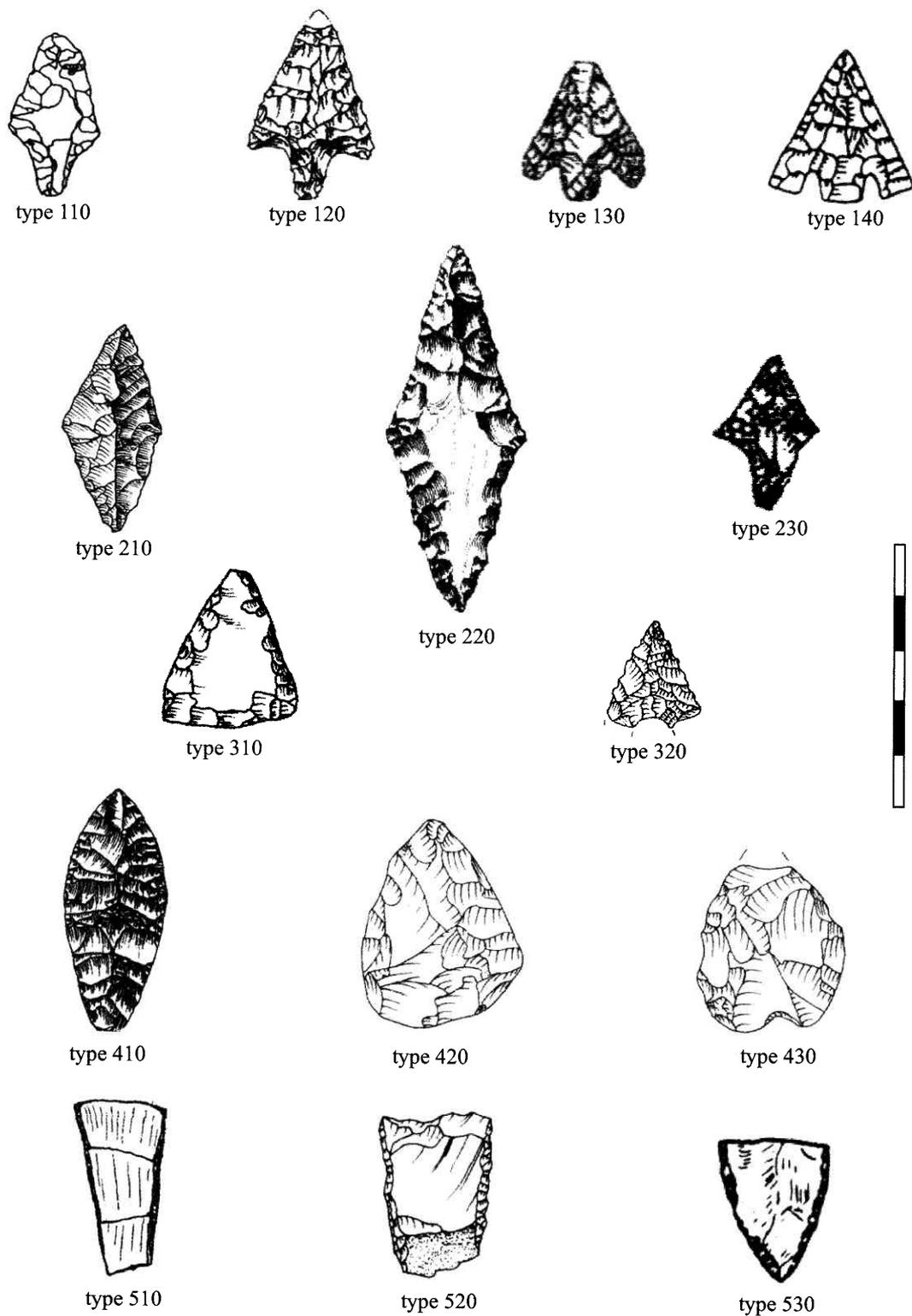


Fig. 2 — Présentation des types d'armatures. Type 110 : Saint-Maurier-aux-Riches-Hommes/Courgenay « La Pierre Couverte » (Fajon, 1984); Type 120 : Méry-sur-Marne « La Remise » (Cointin, *in* Renard, 2002); Types 130 et 230 : Saint-Pouange « La Voie Ménant » (Langry-François, 2002); Type 140 : Augy « La Ferme Champagne » (Fajon, 1984); Type 210 : Verneuil-sous-Coucy « Le Mont des Rosières » (Ancient & Lebolloch, 1987); Type 220 : Tinquieux « L'Homme Mort » (Bailloud & Brézillon, 1968); Type 310 : Poses « Le Vivier – Le Clos Saint-Quentin » ensemble 7 (Billard *et al.*, 1994); Types 320, 420 et 430 : Montivilliers « Grand Epaville » (Watté, 1987, 1990); Type 410 : Val-des-Marais « Mont-Aimé » hypogée II (Crubézy & Mazière, 1991); Type 510 : Villevenard « Moulin Brûlé » (Roland, 1935); Type 520 : Grands-Laviers (Billard *et al.*, 1990); Type 530 : Bardouville « Carrière de Beaulieu » (Cailloud & Lagnel, 1967).

110. Armature à pédoncule et ailerons naisants : le pédoncule est assez large par rapport à l'ensemble de la pièce, les ailerons sont de ce fait peu marqués.
120. Armature à pédoncules et ailerons dégagés : les ailerons sont bien dégagés par rapport au pédoncule qui est étroit. Il n'y a pas d'encoche formant une cavité à la base des ailerons.
121. Armature à pédoncule et ailerons dégagés, à bords rectilignes.
122. Armature à pédoncule et ailerons dégagés, à bords barbelés.
130. Armature à pédoncule et ailerons récurrents : les ailerons sont bien individualisés par l'aménagement d'encoches plus ou moins profondes.
131. armature à pédoncule et ailerons récurrents, à bords rectilignes.
132. armature à pédoncule et ailerons récurrents, à bords barbelés.
140. Armature à pédoncule et ailerons équarris : l'extrémité des ailerons ne se termine pas en pointe, mais elle est équarrie d'une façon plus ou moins régulière.
200. Armature losangique : cette classe regroupe les modèles dont la forme se rapproche du losange.
210. Armature losangique sans ergot : les quatre côtés sont rectilignes et la forme est proche du losange.
220. Armature losangique à ergots : les extrémités latérales se prolongent par des excroissances, ce qui confère une certaine concavité aux quatre côtés de la pièce.
230. Armature losangique asymétrique : la symétrie verticale entre la moitié gauche et la moitié droite de l'armature n'est plus respectée. Un côté peut être retouché de manière à aménager une concavité.
300. Armature triangulaire : l'armature est de forme triangulaire et ne présente que peu de variations morphologiques, si ce n'est l'allure de sa base.
310. Armature triangulaire à base rectiligne : ce modèle possède une base plus ou moins droite.
320. Armature triangulaire à base concave : on observe une concavité plus ou moins marquée à la base, permettant de dégager des ailerons, parfois équarris.
321. Armature triangulaire à base concave à ailerons pointus.
322. Armature triangulaire à base concave à ailerons équarris.
400. Armature foliacée : il s'agit de pièces dont les deux côtés convexes se rejoignent aux extrémités.
410. Armature foliacée à base appointée : la base est pointue, souvent plus épaisse et moins acérée que l'extrémité servant de tête de flèche. Les deux côtés sont régulièrement convexes. La partie médiane de la pièce est la plus large.
420. Armature foliacée à base convexe : la base, qui est la partie la plus large de la pièce, est plus ou moins arrondie. Elle est dépourvue d'angles à ses extrémités latérales.
430. Armature foliacée à base concave : la base forme une concavité, mais à la différence des armatures triangulaires à base concave, elle est dépourvue d'angles à ses extrémités latérales.
500. Armature trapézoïdale : cette classe regroupe les modèles dont la forme se rapproche du trapèze.
510. Armature trapézoïdale à bords divergents : les deux bords divergents sont sensiblement symétriques.
511. Armature trapézoïdale à bords divergents rectilignes.
512. Armature trapézoïdale à bords divergents concaves.
520. Armature trapézoïdale à bords quasiment parallèles : les angles entre les bases et les côtés sont proches de 90°.
530. Armature trapézoïdale à bords quasiment sécants : les deux côtés tendent à se rejoindre. La base est ainsi quasiment inexistante. Si l'on s'en tient uniquement à cette phrase, ce type devrait faire partie de la classe des armatures triangulaires mais, à mon sens, cela serait une erreur. Pour argumenter ce choix, on doit considérer des critères qui ne sont pas pris en considération dans le reste de la typologie : le module, l'inclinaison de la retouche et le support. En effet, les trois types de la classe 500 ont plusieurs points communs : une forme générale proche du trapèze, des dimensions comparables, des bords retouchés de manière abrupte et probablement le même genre de support (l'arête parallèle au tranchant, très souvent présente, serait celle d'une précédente lame). Cet ensemble de caractères suggèrent que ce type, bien

que de forme sub-triangulaire, fait partie de la classe des armatures trapézoïdales.

600. Armature de forme atypique : il s'agit de pointes dont la forme, irrégulière et souvent inachevée, n'est pas caractéristique d'un des types définis.

700. Fragments d'armature : le fragment est trop petit pour que la pièce puisse être attribuée à l'un des types définis.

Les classes des « Armatures de forme atypique » (classe 600) et des « Fragments d'armature » (classe 700) ne figurent pas dans l'analyse. Les éléments de la première sont trop différents et trop peu nombreux (on dénombre dix armatures, soit 2 % du corpus, réparties sur trois assemblages) pour pouvoir être comparés à ceux des autres classes. Quant aux huit fragments (1,7 % du corpus) répartis sur cinq assemblages, il est préférable de ne pas les prendre en compte car, pour le moment, ils ne peuvent pas livrer beaucoup d'informations.

4. ANALYSE ET INTERPRÉTATION

Les armatures des 13 assemblages de catégorie A ont été classées chronologiquement pour distinguer les types présents à l'échelle du groupe culturel et mettre en évidence une possible évolution morphologique (fig. 3). D'après cette figure, et en écartant les exemplaires mentionnés sur des assemblages du Groupe des Urnes à Décor Plastique, on observe que les armatures losangiques à ergots (type 220) et les armatures trapézoïdales à bords divergents concaves (type 512) seraient spécifiques au Seine-Oise-Marne. Les armatures à pédoncule et ailerons dégagés à bords rectilignes (type 121) et les armatures losangiques asymétriques (type 230), seraient, elles, spécifiques au Gord. Une possible évolution morphologique des armatures est mise en évidence : dans un premier temps, diverses trapézoïdales coexistent au Seine-Oise-Marne, puis on note la présence de losangiques et des premières pédonculées avant l'apparition du groupe du Gord. Celui-ci conserve tout d'abord quelques trapézoïdales puis développe, comme au Campaniforme, les armatures pédonculées et triangulaires. Cette tendance est un premier résultat encourageant mais elle doit impérativement être confirmée par l'observation des armatures non dessinées des assemblages de catégorie A et si possible par de nouvelles séries.

La répartition spatiale des armatures met en évidence que certains types ne sont pas distribués uniformément dans le bassin de la Seine : il existe dans quelques cas des concentrations qui prouvent l'existence de préférences locales. En délimitant un secteur où un type a été préférentiellement utilisé, on souhaite distinguer des zones dont les habitants partagent ces mêmes préférences. Nous savons que l'industrie céramique est le support le plus adéquat et le plus fiable pour obtenir ce résultat. Cependant, il est vraisemblable que la présence des 19 types et sous-types différenciés varie en fonction de l'attribution chronologique, de la nature des assemblages (voir plus haut) mais aussi de leur position géographique. Cette question peut être abordée par les récipients céramiques et les armatures car la morphologie (ainsi que le décor et la composition de la pâte pour la céramique) de ces éléments est très variée et que les choix qui sont faits peuvent être dictés par des préférences locales. De ces cartes de répartition on peut retenir deux informations principales. Le type le plus courant, l'armature trapézoïdale à bords divergents (type 510), est aussi le seul à être manifestement présent dans tout le bassin de la Seine, de manière uniforme. Dans la mesure où il est implanté dans tout le secteur, il est caractéristique de la zone étudiée : dans n'importe quel endroit du bassin de la Seine, il semble qu'on ait utilisé ce type d'armature. Il est incontestablement emblématique du Néolithique récent et final de cette zone. D'autre part, deux zones de « tradition » différente ont été distinguées durant le SOM et le Gord (fig. 4). Au nord et à l'ouest de la vallée du Grand Morin, on développe les armatures trapézoïdales à bords quasiment parallèles ou quasiment sécants (types 520, 530) pendant qu'au sud-sud-est du Canal de l'Ourcq, les armatures à pédoncule et ailerons naissants ou dégagés (types 110, 120) sont préférées. Grossièrement, la situation est la suivante :

- sur trois types de trapézoïdales, un est réparti sur l'ensemble du bassin de la Seine et deux sont présents au nord/nord-ouest de la zone ;
- au sein des quatre types d'armatures à pédoncule et ailerons, on distingue deux tendances : les armatures à ailerons naissants et ailerons dégagés présentes au sud/sud-ouest de la zone, les armatures à pédoncule et ailerons récurrents et ailerons équarris présentes du nord-ouest au sud-est (le long de l'axe de la Seine).

N° de l'assemblage	Attribution culturelle	Types et sous-types									
		512	520	511	220	110	121	230	131	310	140
48	SOM										
84	SOM										
50	SOM										
31	Gord										
22	Gord										
75	Gord										
44	Gord										
64	Gord										
56	Gord et Campaniforme										
4	Campaniforme										

Fig. 3 — Types d'armatures présents sur neuf assemblages de catégorie A et un de catégorie B, attribués au Seine-Oise-Marne, au Gord ou au Campaniforme.

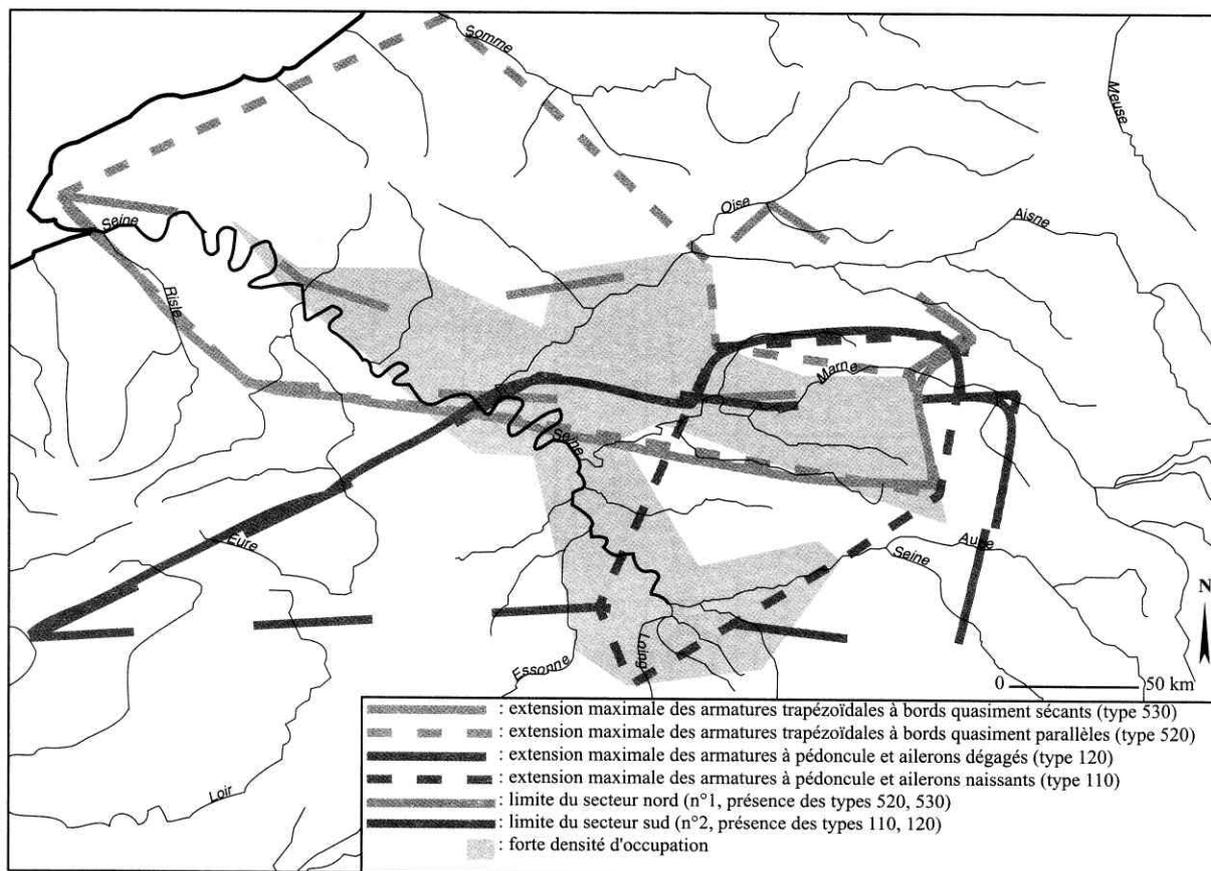


Fig. 4 — Situation des deux zones mises en évidence par la présence d'armatures trapézoïdales à bords quasiment parallèles et quasiment sécants (secteur n° 1) et d'armatures à pédoncule et ailerons dégagés et naissants (secteur n° 2).

On a supposé plus haut qu'au SOM, diverses armatures trapézoïdales (dont celles à bords quasiment parallèles) coexistent dans un premier temps. Or, d'après les cartes précédentes, ces mêmes armatures trapézoïdales à bords quasiment parallèles sont présentes au nord/nord-ouest de la zone. Les assemblages attribués au SOM seraient-ils alors situés préférentiellement au nord/nord-ouest de la zone? D'après la figure 5, il est difficile de se prononcer sur ce point : seuls deux assemblages attribués au SOM possèdent des armatures trapézoïdales à bords quasiment parallèles. L'un (Montivilliers « Grand Epaville », n° 48) est situé effectivement à l'extrême nord-ouest de la zone, à proximité de l'embouchure de la Seine. L'autre en revanche (Morains-le-Petit « Pré aux Vaches », n° 50) se trouve dans la vallée du Grand Morin, là où les deux secteurs se chevauchent.

De même, on a supposé plus haut que le groupe du Gord conserve tout d'abord quelques armatures trapézoïdales puis développe les types pédonculés (à ailerons naissants, dégagés ou récurrents). Or, d'après les cartes

précédentes, ces mêmes armatures à ailerons naissants et dégagés sont présentes au sud/sud-ouest du bassin de la Seine. Les assemblages attribués au Gord seraient-ils alors situés préférentiellement au sud/sud-ouest? D'après la figure 5, seul un assemblage sur quatre permet de supposer le contraire : Grands Laviers (n° 31) situé dans la Somme et possédant des armatures trapézoïdales à bords quasiment parallèles.

L'analyse de la figure 6 a pour objectif de répondre à la troisième question : les types présents varient-ils en fonction de la nature de l'occupation? Seuls trois types sont trouvés exclusivement dans un contexte : les armatures triangulaires à base rectiligne (type 310) et les foliacées à base convexe (type 420) sont découvertes en habitat, les armatures foliacées à base appointée (type 410) uniquement en sépulture. Certaines classes et d'autres types dépendent aussi du contexte : c'est le cas des armatures trapézoïdales (plus fréquentes et plus variées en contexte sépulcral), des armatures à pédoncule et ailerons (proportionnellement plus fréquentes en habitat), du type à ailerons

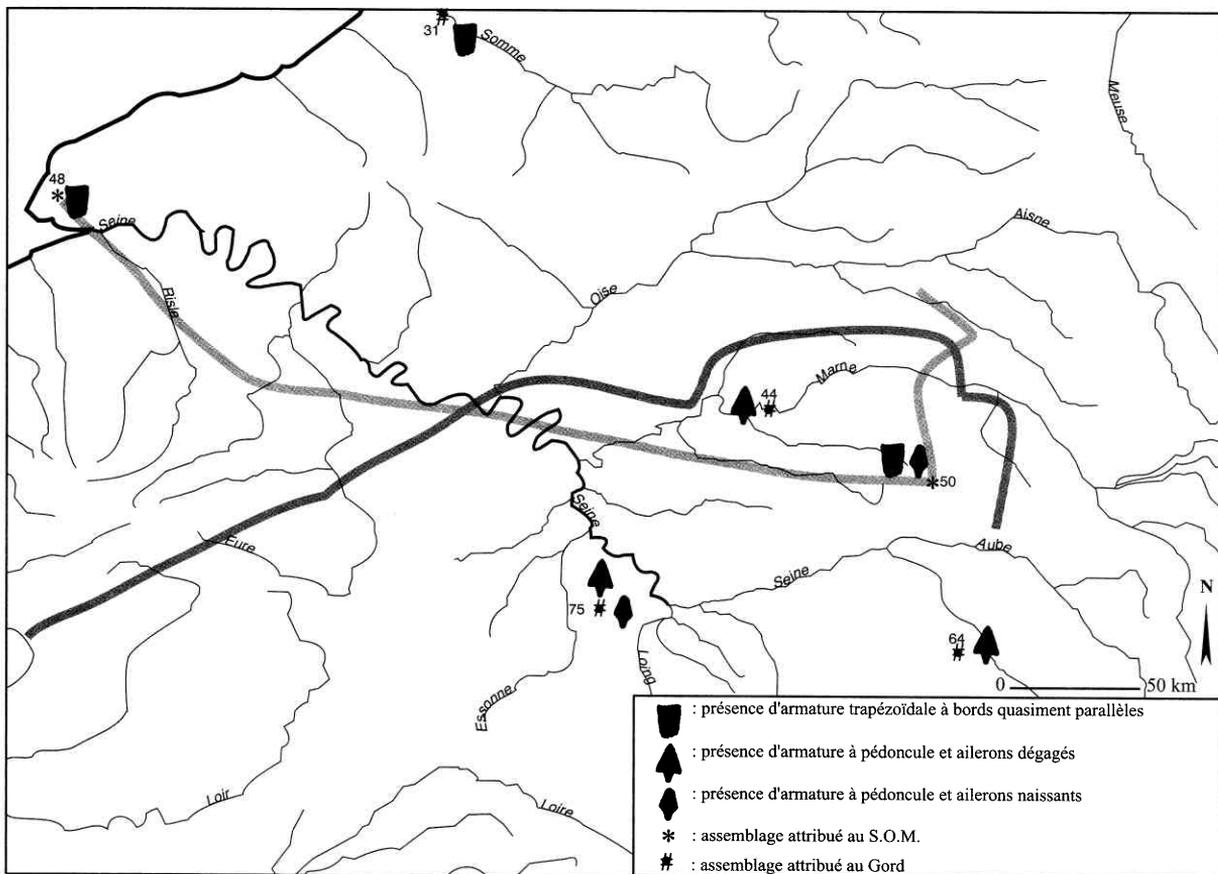


Fig. 5 — Situation des assemblages de catégorie A attribués au SOM ou au Gord avec des armatures trapézoïdales à bords quasiment parallèles (type 520), quasiment sécants (type 530), des armatures à pédoncule et ailerons naissants (type 110) ou dégagés (type 120).

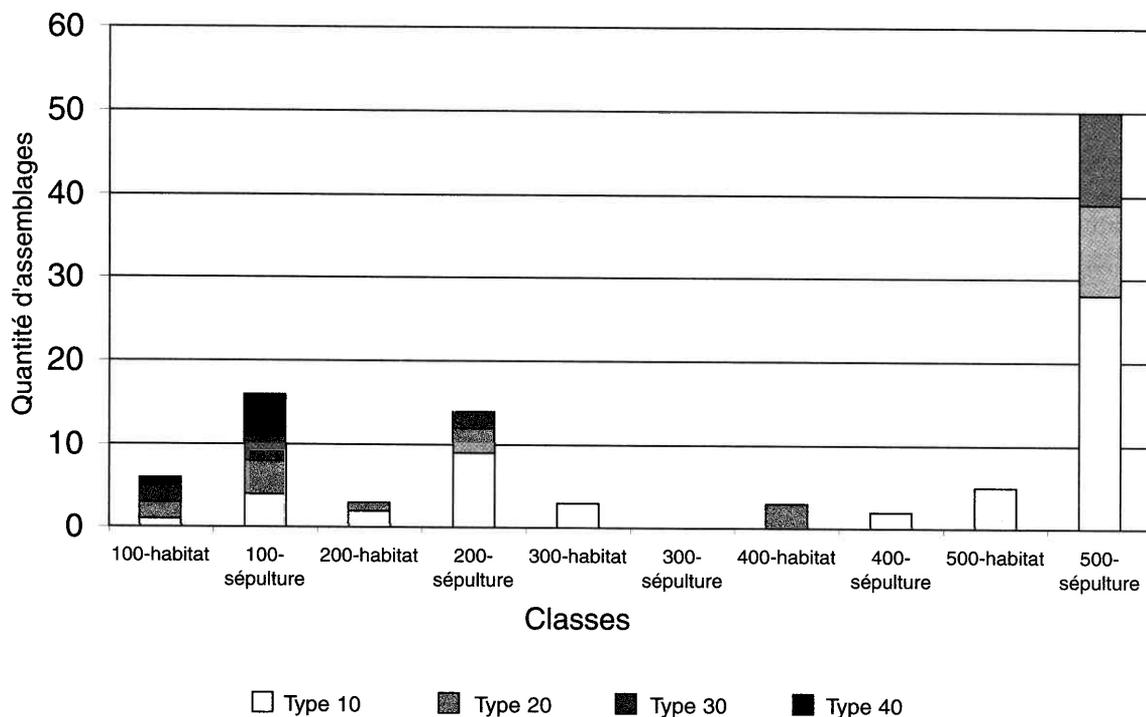


Fig. 6 — Quantité d'assemblages de catégorie B en fonction des classes, des types d'armatures présents et du contexte.

équarris (le plus courant de la classe 100 en contexte funéraire).

Enfin, l'influence méridionale, présente sous forme d'armatures à pédoncule et ailerons dégagés à bords barbelés et de losangiques asymétriques, est celle qui apparaît le plus clairement dans le bassin de la Seine. L'origine de ces dernières serait « d'obédience péri-Ferrières » (Saintot, 1998); elles sont datées en Suisse de la première moitié du Néolithique final selon M. Honegger (2001). Des armatures à pédoncule et ailerons dégagés à bords barbelés sont mentionnées dans le Centre-Ouest et les Causses (D. Hamart *in* Bach, 1995) et datées en Suisse de la deuxième moitié du Néolithique final selon M. Honegger (2001). Ces influences supposées se manifestent sous forme de quelques exemplaires : elles sont donc à considérer avec précaution.

5. CONCLUSION

Malgré les limites imposées par une étude bibliographique, chaque question posée au départ a obtenu des éléments de réponse. Comme il a été exposé en introduction, l'armature de flèche est un outil dont la charge informative est considérable pour deux raisons : l'investissement en temps et en matière première au moment de sa réalisation peut être considérable, et sa morphologie est très variable. Au vu des résultats obtenus, cette variabilité a une signification culturelle, chronologique, contextuelle et spatiale et cet outil semble prendre une importance particulière à la fin du Néolithique.

Compte tenu du nombre d'armatures qui restent à documenter (environ 500), la masse d'informations à en extraire devrait être assez conséquente : cela permettra probablement d'approfondir et de préciser les apports de ce mémoire concernant la typologie, l'évolution morphologique supposée et l'existence de deux secteurs dans le bassin de la Seine. Mais l'intérêt d'une étude plus complète réside aussi dans de nouvelles problématiques concernant les influences extérieures et la technologie lithique. Le support choisi, le schéma de fabrication et la retouche pourraient être précisés d'après l'observation directe, améliorant ainsi nos connaissances sur l'industrie lithique de la fin du Néolithique.

Bibliographie

- ANCIEN A.-M. & LEBOLLOCH M.-A., 1987. La sépulture Seine-Oise-Marne de Verneuil-sous-Coucy (Aisne). *Revue Archéologique de Picardie*, 3-4 : 17-28.
- BACH S., 1995. La sépulture collective de Cuiry-les-Chaudardes « Le Champ Tortu » (Aisne). In : *Actes du 19^e colloque interrégional sur le Néolithique, Amiens, 1992*. *Revue Archéologique de Picardie*, n° spécial 9 : 155-164.
- BAILLOUD G., 1974. *Le Néolithique dans le Bassin parisien*. Supplément à Gallia Préhistoire, 2. Paris C.N.R.S., 433 p., 7 pl. hors-texte.
- BAILLOUD G. & BRÉZILLON M., 1968. L'hypogée de l'Homme-Mort à Tinqueux. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 65 : 479-504.
- BILLARD C., COTTIAUX R. & DUCROCQ T., 1990. Un site d'habitat chalcolithique à Grands Laviers (Somme). *Revue Archéologique de Picardie*, 3-4 : 15-26.
- BILLARD C., AUBRY B., BLANCQUAERT G., BOURHIS J.-R., HABASQUE G., MARINVAL P., PINEL C. & ROPARS A., 1994. Poses, Le Vivier - Le Clos Saint Quentin (Eure), l'occupation de la plaine inondable au Néolithique et au début de l'Âge du Bronze. *Revue Archéologique de l'Ouest*, 11 : 53-113.
- CAILLAUD R. & LAGNEL E., 1967. La sépulture collective de Bardouville, Carrière de Beau lieu (Seine-Maritime). *Annales de Normandie*, 17 (4) : 281-315.
- CHAMBON P. & SALANOVA L., 1996. Chronologie des sépultures du III^e millénaire dans le bassin de la Seine. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 93 (1) : 103-119.
- CRUBÉZY E. & MAZIÈRE G., 1991. L'hypogée II du Mont-Aimé à Val-des-Marais (Marne). Note préliminaire. In : *Actes du 15^e colloque interrégional sur le Néolithique (Châlons-sur-Marne, 1988)* : 117-136.
- FAJON P., 1984. *Le Néolithique final du bassin de l'Yonne*. Mémoire de Maîtrise, Université de Paris I.
- FRANÇOIS-LANGRY F., 2002. *Implantations humaines au III^e millénaire avant J.-C. dans les départements de l'Aube et de l'Yonne*. Mémoire de Maîtrise, Université de Bourgogne.
- HONEGGER M., 2001. *L'industrie lithique taillée du Néolithique moyen et final de Suisse*.

- Monographie du C.R.A., 24. Paris, C.N.R.S., 349 p.
- RENARD C., 2002. *Implantation humaine au III^e millénaire en Seine-et-Marne*. Mémoire de Maîtrise, Université de Paris I.
- ROLAND A., 1935. Découverte d'une grotte funéraire néolithique à Villevenard (Marne). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 32 (6) : 321-326.
- SAINTOT S., 1998. Les armatures de flèches en silex de Chalain et Clairvaux. *Gallia Préhistoire*, 40 : 204-241.
- SALANOVA L., AUGEREAU A., BRUNET P., BRUNET V., COTTIAUX R., HAMON T., JAULNEAU C., MILLE B. & POLLONI A., 2000. *Le III^e millénaire avant J.-C. dans le Centre-Nord de la France : définitions et interactions des groupes culturels*. Ministère de la Culture, Projet de Programme Collectif de Recherche.
- WATTÉ J.-P., 1987. *Aspects du Néolithique et de l'Âge du Bronze en Seine-Maritime*. Mémoire de Thèse, Université de Paris I.
- WATTÉ J.-P., 1990. *Le Néolithique en Seine-Maritime*. Supplément au Bulletin trimestriel de la Société Géologique de Normandie et des amis du musée du Havre, 77 (2). Éditions du musée du Havre.

Adresse de l'auteur :

Caroline RENARD
Doctorante, Université de Paris I
UMR 7041, « Protohistoire européenne »
Maison de l'Archéologie et de l'Ethnologie
21, allée de l'Université
FR-92023 Nanterre Cedex